

Périodique mensuel E-mail : yasmine-poppe@hotmail.com
Saison 2024 – 2025

HAINAUT-NAMUR

**Fédération Royale Ouvrière de Tennis
de Table
de Belgique Francophone**

Bulletin officiel n°1

**Éditeur responsable : POPPE Yasmine rue des Cerisiers n°26 –
6030 Marchienne - au - Pont**

F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur 2024-2025

Comité Exécutif Provincial (CEP)

Siège Social :

POPPE Yasmine Rue des Cerisiers 6030 MARCHIENNE-AU-PONT
26

Compte FROTTBF H-N PROVINCIAL BE56 3632 3320 2588

Président (et membre CEP) :

HERBINIA ROBIN Rue Jean-Baptiste
LEDOUX, 116 bte
A013 6040 JUMET

GSM : 0471 / 85 11 38 Mail : robin_herbinia@hotmail.com

Secrétaire (et membre CEP) :

POPPE Yasmine Rue des Cerisiers 6030 MARCHIENNE-AU-PONT
26
GSM : 0479 / 55 66 93 Mail : yasmine-poppe@hotmail.com

Trésorier (et membre CEP) :

DEBOUCK Jean-Christophe Rue de l'Avenir 35 6182 SOUVRET
GSM : 0475/ 29 06 49 Mail : debouck24@gmail.com

Vice-secrétaire (et membre CEP) :

DELAUNOIS Patrick Chaussée de Gilly 6040 JUMET
116
GSM : 0478/ 08 45 17 Mail : patrickdelaunois@hotmail.com

Membre CEP) :

SPORCQ Marc Rue des Garennes 7134 RESSAIX
63
GSM : 0497/ 90 27 25 Mail : marcsporcq@gmail.com

ADDENDA AU REGLEMENT SPORTIF

F.R.O.T.T.B.F. HAINAUT

1 - Cotisation provinciale Hainaut :

- a) Affiliation joueur : 30 € Loisir 15 €
 - b) Affiliation d'une équipe en championnat, coupe : 10 €
 - c) Inscription tournois : 3 € dans toutes les séries.
- Pré-minime - Minime - cadet - junior : **gratuit**

2 - Heures des rencontres :

Toutes les rencontres de championnat doivent se dérouler aux dates et heures prévues au calendrier officiel.

Le début des rencontres est fixé à **19 heures**, sauf dérogations accordées par le CEP.

Pour toutes les rencontres jouant le vendredi soir, l'heure obligatoire est de 20h00

sauf dérogations accordées par le CEP.

Toute équipe jouissant d'une dérogation de jour ou d'heure devra être présente à l'heure **EXACTE** stipulée dans la dérogation ; en déplacement elle devra respecter l'heure stipulée à **30 MINUTES PRES.**

RAPPEL est déclarée perdante par FORFAIT, l'équipe :

- a) Visitée qui se présente après l'heure prévue ;
- b) Visiteuse se présentant plus de **30 minutes après l'heure prévue** ;
- c) Qui se présente **avec moins de 3 joueurs** à l'heure prévue ;
- d) Qui contrevient gravement aux règles de la sportivité et à la bienséance ;
- e) Par dérogation à ce qui précède, le capitaine d'une équipe peut annoncer l'arrivée tardive d'un joueur. Celui-ci devra être présent au plus tard **1 heure après l'heure prévue du début de la rencontre**, à cet effet, l'heure du début de rencontre doit obligatoirement être indiquée sur la feuille d'arbitrage. Le joueur retardé devra obligatoirement jouer ses matches d'après l'ordre établi par la feuille d'arbitrage ; son nom devra en tout état de cause être inscrit au moment du début de la rencontre.

3 - Remise des matchs ; FORMULAIRE DE DEROGATION :

Aucune remise de rencontre n'est autorisée, toutefois le club qui ne dispose pas de son local à une date par lui connue, doit en avvertir le secrétaire du club visiteur **au MOINS DIX JOURS OUVRABLES avant la date officiel de la rencontre et lui expédier le formulaire de dérogation.** Une copie est à transmettre à la fédération.

Il a l'obligation de jouer le match à **une autre date** ou à la date prévue soit en inversant le match ou dans un club d'accueil.

Le club visiteur doit compléter le formulaire de dérogation pour accepter la remise et transmettre celui-ci à la fédération.

ATTENTION : Afin d'éviter tout abus quant à l'occupation du local, l'exécutif provincial ou national se réserve le droit de se rendre au local "réquisitionné" afin de veiller au bien-fondé de la remise.

SANCTION : Tout match non joué à la date imposée sera sanctionné du **FORFAIT** et de l'amende prévue au règlement.

Dans tous les cas, prévenir la secrétaire provinciale, Mme Poppe Yasmine et envoyer le formulaire de demande. Sur le plan Fédéral prévenir le Secrétaire, Mr Fivet Éric.

4 - Forfaits :

Tout forfait est sanctionné du score de 16-0 ou 0-16 selon qu'il s'agit d'une équipe visiteuse ou visitée avec l'application des amendes prévues ci-après :

Forfait prévenu = s'il a été signalé 48 heures avant la rencontre.

- a) Equipe visiteuse : 25 €, doublé au 2^{ème} tour : 50 €
 - b) Equipe visitée : 25 €, doublé au 2^{ème} tour : 50 €
- (La moitié de l'amende est attribuée au club lésé.)

Forfait non prévenu = s'il n'a pas été signalé 48 heures avant la rencontre.

- a) Equipe visiteuse : 50 €, doublé au 2^{ème} tour : 100 €
 - b) Equipe visitée : 50 €, doublé au 2^{ème} tour : 100 €
- (La moitié de l'amende est attribuée au club lésé.)
- c) Forfait général d'une équipe en championnat ou en coupe : 70 € au premier tour - 150 € au second tour
 - d) Forfait général d'un club au cours de la saison : 250 €

5 - Championnats Simples et de Doubles FROTTBF Hainaut-Namur :

Championnat Simple :

Attention pour pouvoir participer au Simple il faudra avoir participé à minimum 1 tournoi provincial et 1 tournoi fédéral

Inscription dans la série d'indice et comme partenaire dans la série immédiatement supérieure.

Les Dames peuvent s'inscrire dans les 2 championnats dans les séries Messieurs.

6 – Sélections championnats de Belgique Simples et Doubles :

Championnat de Simple :

Pour pouvoir être sélectionné pour le championnat fédéral individuel, un joueur doit obligatoirement :

- Avoir disputé la moitié des tournois de sa province ainsi qu'un tournoi fédéral, quel qu'il soit durant la saison en cours.
- Ou avoir disputé 40% de l'interclub et avoir été affilié avant le 1^{er} janvier de la saison en cours.
- Chaque province est toutefois libre d'ajouter l'un ou l'autre critère propre à elle.
- TOUS LES JOUEURS DE SERIE A, affiliés durant la saison en cours, peuvent participer au championnat série A, sachant que le calcul de leur indice en dépendra en partie en fin de saison.

Championnat doubles :

A l'appréciation du CEP suivant le nombre de tournois auxquels le joueur a participé.

Le championnat de NC est supprimé et remplacé par un tournoi classique.

Les Dames ne peuvent pas s'inscrire chez les Messieurs pour les 2 championnats.

7 - Rentrée des feuilles d'arbitrage et communication des résultats FROTTBF obligatoires :

Divisions fédérales :

L'encodage du match doit se faire sur le site internet <https://www.frottbf.org>

Tous Les résultats fédéraux doivent être encodés au plus tard pour **MIDI LE DIMANCHE**, par le secrétaire du club de l'équipe visitée sur le site du fédéral.

Non communication des résultats : 5,00 € par résultat non communiqué.

L'originale doit être envoyée à l'adresse de Mr Fivet

ATTENTION au plus tard pour le **MARDI** suivant la rencontre.

Divisions provinciales Hainaut :

L'encodage du match doit se faire sur le site internet <https://www.frottbfhn.com>.

Tous Les résultats Provinciaux doivent être encodés au plus tard pour **MINUIT LE DIMANCHE**, par le secrétaire du club ou son délégué de l'équipe visitée sur le site de la Provinciale H-N.

Non communication des résultats : 5,00 € par résultat non communiqué.

Vous pouvez dans un 1er temps transmettre les résultats en envoyant la photo de la feuille, par mail ou Messenger, directement après la rencontre à Mme Poppe Yasmine.

L'original devras être garder par les secrétaires et être remis à la réunion de mi-saison et fin de saison, étant donné le délai octroyé une amende de 2,50 € par feuilles manquante sera demandé.

Toute erreur ou omission (**Rature également**) sur les feuilles d'arbitrages : 1,50 €.

Toute falsification des résultats : amende de 25 € en provinciale et 100 € en nationale

8 – Challenge de régularité :

Pour qu'il y ait un challenge de régularité il faut une participation à **minimum deux tournois Provincial sur la saison.**

Les points déterminant la place du joueur sont attribués à ceux **qui ont été inscrits trois fois minimum** dans les séries.

Critères pour le classement du challenge de régularité :

Inscriptions	Vainqueur	Finalistes	1/2 finales	1/4 finales	1/8 finales
- De 4 joueurs	2	1			
De 5 à 8 joueurs	4	2	1		
De 9 à 16 joueurs	6	4	2	1	
De 17 à 33 joueurs	9	6	4	2	1
De 33 à 64 joueurs	12	9	6	4	2
De 65 à 128 joueurs	15	12	9	6	3
+ de 128 joueurs	18	15	12	9	4

9 – Accidents :

En cas d'accident les formulaires ad-oc doivent être remplis et signés par deux témoins.

L'original doit être envoyé dans les 24 heures de l'accident à l'assurance.

Le suivi du dossier devra être fait par l'accidenté ou son tuteur.

(Une copie de ce dossier peut néanmoins être envoyée au CEP afin de garder une trace).

10 – Coupes :

Coupe Challenge et consolation :

- *Les équipes sont publiées dès le début des coupes et les changements ou ajouts sont interdits.*
- *Les 4 joueurs alignés peuvent être différents à chaque rencontre pour autant qu'ils soient repris dans la liste initiale. En cas de non-respect, il y a application de l'amende prévue et du score de forfait.*
- *La place des 4 joueurs est tirée au sort avant le début du match.*
- *Les paires de double de chaque équipe doivent être nommées avant le début du match, celles-ci peuvent être composées de 2 joueurs différents des 4 inscrits pour le match, à la seule condition que ceux-ci soient repris dans la liste initiale.*
- *Les rencontres se jouent avec HANDICAP*
- *4 à 8 joueurs peuvent composer le noyau de chaque équipe.*
- *Les rencontres se jouent le week-end (plusieurs week-ends sont désignés par saison).*

Coupe Lucienne Thill :

- *3 à 8 joueurs peuvent composer le noyau de chaque équipe.*
- *Les équipes sont publiées dès le début des coupes et les changements ou ajouts sont interdits.*
- *Les 3 joueurs alignés peuvent être différents à chaque rencontre pour autant qu'ils soient repris dans la liste initiale.*

En cas de non-respect, il y a application de l'amende prévue et du score de forfait.

Attention maintenant il y aura un double qui sera décidé par les joueurs entre eux et juste avant le match en question.

- *Les rencontres se jouent avec **HANDICAP***
- *Les rencontres se jouent selon les accords définis entre les clubs.*
- *Les dates limites doivent être respectées.*
- *Les 3 joueurs d'une équipe rencontrent alternativement les 3 joueurs de l'équipe adverse : Il y a donc 9 matchs par rencontre.*

Règlement général des coupes :

La régularité des équipes doit être vérifiée avant chaque rencontre.

*Dans tous les cas, **la feuille d'arbitrage sera considérée comme exacte** et ne pourra faire l'objet d'une réclamation ultérieure.*

Tout point non prévu au présent règlement sera examiné par le comité exécutif de la F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur et sera sans appel.

Les dates de coupes doivent être respectées et ne peuvent être remplacées par des matchs remis sauf si la remise a lieu entre deux clubs non alignés en coupe.

Les feuilles de matchs doivent être envoyées chez le secrétaire provincial dans les 48 heures suivant la rencontre.

Pour départager deux équipes (ou plus) en cas d'égalité dans le nombre de points, elles seront départagées selon les critères suivants :

- 1) le nombre de victoires
- 2) le nombre de matchs gagnés
- 3) le nombre de sets gagnés
- 4) le nombre de points gagnés

ATTENTION !! (Pour toutes les coupes)

La régularité des équipes doit être vérifiée avant chaque rencontre.

Dans tous les cas, **la feuille d'arbitrage sera considérée comme exacte** et ne pourra faire l'objet d'une réclamation ultérieure.

11 – Championnat :

Suite à la réunion des secrétaires de club avant l'assemblée de fin de saison, retour à la formule classique de 4 joueurs par équipe.

Composition des divisions :

Pour les inters divisions provincial rien ne change.

- 1) Chaque équipe doit être composée de 4 joueurs.
- 2) Toutes les rencontres se disputent en 4X4 matchs de simple de 3 sets gagnant de 11 points chacun.
- 3) Pour déterminer l'ordre des matchs le classement des joueurs sera pris en compte. En cas d'égalité de classement, les joueurs peuvent convenir entre eux de l'ordre des joueurs (1er, 2ème et 3ème).
- 4) Les règles restent inchangées.
- 5) En cas d'égalité au classement à la fin du championnat les équipes seront départagées en fonction du nombre de victoires et de matchs nuls en cas d'égalité lors des rencontres directes.

Suite à la réforme de Championnat définie par les différents représentants des clubs affiliés la saison 2018-2019, le Comité Exécutif Provincial répartit dans les différentes divisions un nombre de 8 ou 12 équipes et ce en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Les conditions suivantes devront être respectées lors de l'établissement des divisions :

- Pas de BYE dans une division de 8 équipes.
- Maximum 3 BYE dans une division de 12 équipes.

Division de 8 équipes :

Le championnat se déroule en 2 phases (basé sur un système play-off) :

1. Une série de matchs aller-retour entre toutes les équipes engagées.
2. Les 4 premiers de la 1^{ère} phase se rencontrent dans une série de matchs aller-retour lors d'une deuxième phase, il en est de même pour les 4 derniers. Les points gagnés par les équipes lors de la 1^{ère} phase sont conservés.

Le calendrier des rencontres pour la seconde phase est établi entre la semaine 15 et 16, il n'y a donc pas de rencontres ces dites semaines.

Etant donné la complexité de respecter les disponibilités des salles des différents clubs, il est demandé de faire preuve de collaboration concernant le bon déroulement des rencontres (report/avancée de match, jouer en semaine, adapter les heures).

En cas de non-arrangement, le Comité Exécutif Provincial statuera sur la date et le lieu de la rencontre.

Division de 12 équipes :

Le championnat se déroule en une seule phase aller-retour entre toutes les équipes. (cf. règlement fédéral).

Conditions Exceptionnelles :

Si les Interclubs se voient interrompus plus de deux semaines de championnat consécutives :

Dans le cas où l'interruption intervient AVANT la semaine 11 du calendrier officiel

Division 8 équipes

• Le championnat se déroule uniquement sur la première phase. Les matchs qui ne peuvent être joués suite à l'interruption sont à jouer en semaine 15, 16 et aux dates prévues pour la phase 2.

Division 12 équipes

• Le championnat se déroule uniquement sur la phase « aller ». Les matchs qui ne peuvent être joués suite à l'interruption sont à jouer aux dates prévues pour la phase « retour ».

Dans le cas où l'interruption intervient APRES la semaine 11 du calendrier officiel

Division 8 équipes

• Les matchs planifiés en semaine 12, 13 et 14 sont à jouer dès que l'interruption est levée. Si les matchs de la semaine 12 ne peuvent pas être joués en semaine 20 ou avant, alors le classement de la division se fait sur les résultats des matchs « aller » de la première phase.

Division 12 équipes

• Le classement de la division se fait sur les résultats des matchs « aller »

Dans le cas d'une INTERRUPTION PROLONGEE

S'il est impossible de jouer l'ensemble des matchs « aller » d'une division composée de 12 équipes, alors le Championnat Provincial est annulé.

Il n'y aura donc aucun montants ou descendants.

REGLE DES MONTEES EN DIVISIONS SUPERIEURES

FEDERALES :

Le club qui refuse de monter en Fédérale **pour un motif réel d'empêchement**, accepté par le Comité Exécutif Provincial, restera en division 1 mais **ne pourra pas** acquérir le titre l'année suivante.

La place libre sera accordée :

- Au 2^{ème} ou à défaut au 3^{ème} qui en fera la demande.
- A un descendant qui en fait la demande.
- Ou au club qui en fait la demande à la suite de l'affiliation de joueurs idéalement classés pour obtenir la place.

PROVINCIALES :

↑ Montants :

Le premier de Provincial 1 monte en Fédéral.

Les 3 premiers des autres divisions sont dans l'obligation de monter en division supérieure.

Le club qui refuse de monter en Fédérale **pour un motif réel d'empêchement**, accepté par le Comité Exécutif Provincial, restera en division 1 mais **ne pourra pas** acquérir le titre l'année suivante.

↓ **Descendants :**

Les deux derniers de chaque division descendent dans la division inférieure.

En fonction des BYE existants ou de l'arrêt d'une ou plusieurs équipes des places peuvent se libérer, celles-ci seront accordées : Aux nouveaux clubs qui auront des joueurs classés pour les obtenir.

A un descendant.

Et ensuite aux suivants qui auront accepté cette probabilité sur le formulaire des équipes.

12 – Tournois :

- L'horaire et le règlement de la F.R.O.T.T.B.F. est à respecter.
- *Un juge-arbitre est désigné par le CEP, il est responsable du déroulement du tournoi (horaire + règlement) et il a l'approbation du CEP pour infliger une sanction si cela s'avère nécessaire.*
- *Le prix de l'inscription est de 3 € par série et **GRATUIT** pour les séries Pré-minimes, Minimes, Cadets et Juniors.*
- Les joueurs peuvent s'inscrire dans TROIS séries + leur série d'âge.
- La série d'indice est obligatoire, sauf pour les Dames.
- *Les clubs organisateurs doivent signer une convention d'organisation de tournois et se soumettre au R.O.I.*
- L'apport et la consommation de spiritueux est strictement interdit lors des tournois.

Séries d'âge :

- **VETERAN** : un joueur âgé de plus de 35 ans au 1er juillet de la saison en cours ; (40 ans au fédéral)
- **JUNIOR** : un joueur âgé de moins de 18 ans au 1er juillet de la saison en cours ;
- **CADET** : un joueur âgé de moins de 15 ans au 1er juillet de la saison en cours ;
- **MINIME** : un joueur âgé de moins de 12 ans au 1er juillet de la saison en cours ;
- **PRE-MINIME** : un joueur âgé de moins de 10 ans au 1er juillet de la saison en cours ;

Séries Open :

A partir de la saison 2020-2021 les séries Open en tournoi sont définies comme suit : **Liste des séries Open tournois**

Liste des séries Open tournois	
Séries	Classements autorisés
E Open	De NC à E4
D Open	De E3 à D4
C Open	De D3 à C4
A Open	De C3 à A

SECRETAIRES - LOCAUX - HORAIRES

HAINAUT 2024 – 2025

CTT LES BONS AMIS HSHN

S. NAGY Mickael

Allée de Morfayt, 128 - 6120 HAM-SUR-HEURE

L. Rue des Fossés, 15 - 6120 NALINNES

M.752

G : 0497/99.36.89

CTT CAROLO

S. CAMBIER Thomas

Rue d'Avelinsart, 15 - 6044 ROUX

L. Rue du chemin vert 125B – 6238 LODELINSART

M. 704

G : 0498/54.38.68

TTC FAMILLEUREUX

S. DENAYER Anne

Rivage du Buisserêt, 42 - 7181 FELUY

L. Rue Ferrer, 2 – 7181 FAMILLEUREUX

M. 726

G : 0479/81.43.16

TT FORCHIES

S. DEVILERS Joseph

Rue de Bomerée, 372 - 6110 MONTIGNY LE TILLEUL

L. Rue Grand Mouligneau, 61 - 6141 FORCHIES-LA-MARCHE

L. Equipe A : Rue du chemin vert 125B, 6234 LODELINSART

M. 715

G : 0493/97.90.56

JEUNESSE SPORTIVE JUMET-DAMPREMY

S. VANDEMENSCHBRUGGE Marie-Paule

Rue Jonet, 34 – 6000 CHARLEROI

L. Rue Puissant, 35 - 6040 JUMET

M. 736

G : 0493/97.55.70

PPC LE ROUX

S. DUBUCQ Maureen et Reynold

Rue de Walcourt, 127 – 5070 VITRIVAL

L. Rue de Walcourt, 127 – 5070 VITRIVAL

M.711

G. : 0496/34.18.83 ou 0476/38.31.53

CTT FAMILIA LUTTRE

S. DECKER Céline

Rue Jean FRIOT 17, 6080 COURCELLES

L. Rue Saint Nicolas, 4 – 6238 LUTTRE

M.714

G : 0486/95.26.61

CTT MARCHIENNE

S. PETIT Monique

Rue Augustin Berger, 146 - 7160 PIETON

L. (Local AF Royal Charleroi Vilette), Rue du Chemin Vert, 125 B – 6042 LODELINSART

M.727

G : 0475/74.90.83

PERONNES FAUCONS ROUGES

S. SPORCQ Marc

Rue des Garennes, 63 – 7134 RESSAIX

L. Rue des Grands Bureaux 24 - 7134 RESSAIX (Binche) (Annexe Gauche du Centre Sportif)

M.706

G : 0497/90.27.25

SPA CHARLEROI

S. DELAUNOIS Célia :

Chaussée de Gilly, 116 - 6040 JUMET

L. CECS Couillet Route de Philippeville, 304 - 6010 COUILLET

M753

G :0475/44.86.55

PALETTE TRAZEGNIENNE

S. CONTI Freddy Rue des Goutteaux, 59 – 6180 COURCELLES

L. Sous-Sol de l'Hôtel de Ville - Place Larsimont – 6183 TRAZEGNIES

M.707

T. :071/46.19.33 ou G. :0497/19.90.32

LES PONGISTES VILLERSOIS

S. GIBON Frederic

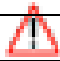
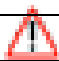
Rue des Fougères, 216 – 6010 COUILLET

L. Salle Communale « Vital Milis » - Rue de Presle, 83 – 6280 VILLERS POTERIES

M.737

G. :0476/22.00.05

LETTRES ET HEURES DES ÉQUIPES DE CHAMPIONNAT

<u>Clubs :</u>	<u>Equipes :</u>	<u>Heures de championnat :</u>
<u>Carolo n°704</u>	A et B	Vendredi 20h00
<u>Familia Luttre n°714</u>	A et B C	Vendredi 20h00 Samedi 14h00
<u>Forchies n°715</u>	A, B et C	Vendredi 20h00
<u>Familleureux n°726</u>	A	 Mercredi 19h00 
<u>Jumet-Dampremy n°736</u>	A B et C D et E	Vendredi 20h00 Samedi 20h00 Samedi 16h00
<u>Le Roux n°711</u>	A	Vendredi 20h00
<u>Les Bons Amis n°752</u>	A, B et C D	Vendredi 20h Samedi 10h00
<u>Marchienne n°727</u>	A	Samedi 13h00
<u>Péronnes Faucons Rouges n°706</u>	A	Vendredi 20h00
<u>SPA Charleroi n°753</u>	A, B, C et D	Vendredi 20h00
<u>Trazegnies n°707</u>	A et B C et D E et F G	Vendredi 20h00 Samedi 20h00 Samedi 15h30 Samedi 10h30
<u>Villersois n°737</u>	A	Vendredi 20h00

DONNEES E-MAILS DES SECRETAIRES DE CLUBS

CLUBS :	ADRESSES MAIL :	SECRETAIRE ET GSM :
CTT Les Bons amis HSHN	spalesbonsamis2016@gmail.com	Nagy Mickaël : 0497/993689
CTT Carolo	cambier.thomas@hotmail.com	Cambier Thomas : 0498/543868
TTC Familleureux	ladyopale@live.be	Denayer Anne : 0479/814316
TT Forchies	tallac92@outlook.com	Devilers Joseph : 0471/101013
JS Jumet-Dampremy	j.s.jumet-dampremy@hotmail.com	Vandemenschbrugge M-P : 0472/393734
PPC Le Roux	reinoldddubucq@gmail.com	Dubucq Reynold : 0496/341883 ou 0476/383153
CTT Familia Luttre	familia.luttre@gmail.com	Decker Céline : 0486/952661
CTT Marchienne	preumont.claude@skynet.be	Petit Monique : 0475/749083 ou 0471/319194
PPC Péronnes F R	ppc.peronnes.fr@gmail.com	Sporcq Marc : 0497/902725
CTT Spa Charleroi	delanois.celia@gmail.com	Delaunois Célia : 0475/448655
Palette Trazegnienne	contifreddy@hotmail.com	Conti Freddy : 071/461933 ou 0497/199032
Les Pongistes Villersois	fredo@ukfgb.be	Gibon Frederic : 0476/220005

Compos Coupe Challenge :

CLUB:

**Doc à rentrer pour le 30/09/2024 au plus tard
(sinon non recevable)**

EQUIPE A		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE B		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE C		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE D		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE E		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE F		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

**FEDERATION ROYALE OUVRIERE DE TENNIS DE TABLE
DE BELGIQUE FRANCOPHONE**

COUPE :		MATCH N° :		N° de Semaine	
CLUB VISITE	N°	CLUB VISITEUR	N°	DATE	
				Heure Début	
Capitaine :		Capitaine :		Heure Fin	

COMPOSITION DES EQUIPES

Code	NOM & PRENOM	N° Carte	Cl.	Code	NOM & PRENOM	N° Carte	Cl.
1				A			
2				B			
3				C			
4				D			

RESULTATS DETAILLES

Ordre	RENCONTRES	ARB.	1er Set	2e Set	3e Set	4e Set	5e Set	MATCHES	RENCONTRES
1	4 contre B	1							
2	3 contre A	C							
3	2 contre D	3							
4	1 contre C	A							

	DOUBLE								
--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--

6	4 contre C	2							
7	3 contre D	B							
8	2 contre A	4							
9	1 contre B	D							
10	4 contre D	1							
11	3 contre C	A							
12	2 contre B	3							
13	1 contre A	C							

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

	RESULTAT FINAL	
	Signature Capitaine Visité :	
	Signature Capitaine Visiteur :	

COMPOS COUPE « LUCIENNE THILL » :

CLUB:

**Doc à rentrer pour le 30/09/2024 au plus tard
(sinon non recevable)**

EQUIPE A		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE B		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE C		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE D		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE E		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

EQUIPE F		
	NOM & PRENOM	Classement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

CALENDRIER CHAMPIONNAT PROVINCIAL

PROVINCIAL 1

S01 14/09/24 CAROLO B LUTTRE A MARCHIENNE A JUMET A BYE A TRAZEGNIES C	-	S12 11/01/25 PERONNES A FORCHIES B VILLERSOIS A BONS AMIS B BYE B BYE B	-	S07 09/11/24 BYE B MARCHIENNE A BYE C JUMET A TRAZEGNIES E VILLERSOIS A	-	S18 22/02/25 FORCHIES B LUTTRE A BONS AMIS B CAROLO B BYE A PERONNES A
S02 21/09/24 BONS AMIS B BYE B BYE C FORCHIES B PERONNES A VILLERSOIS A	-	S13 18/01/25 CAROLO B MARCHIENNE A TRAZEGNIES E BYE A LUTTRE A JUMET A	-	S08 16/11/24 BONS AMIS B CAROLO B LUTTRE A FORCHIES C BYE A PERONNES B	-	S19 15/03/25 TRAZEGNIES E VILLERSOIS A JUMET A BYE C MARCHIENNE A BYE B
S03 28/09/24 LUTTRE A MARCHIENNE A JUMET A BYE A TRAZEGNIES E VILLERSOIS A	-	S14 25/01/25 CAROLO B BYE C BYE B PERONNES A FORCHIES B BONS AMIS B	-	S09 23/11/24 BYE B MARCHIENNE A BYE C FORCHIES B JUMET A VILLERSOIS A	-	S20 22/03/25 CAROLO B TRAZEGNIES E PERONNES A BONS AMIS B BYE A LUTTRE A
S04 05/10/24 BONS AMIS B CAROLO B BYE B BYE C FORCHIES B PERONNES A	-	S15 01/02/25 LUTTRE A BYE A VILLERSOIS A JUMET A MARCHIENNE A TRAZEGNIES E	-	S10 30/11/24 CAROLO B LUTTRE A MARCHIENNE A BYE A PERONNES A TRAZEGNIES E	-	S21 05/04/25 BYE C BYE B BONS AMIS B VILLERSOIS A FORCHIES B JUMET A
S05 12/10/24 BYE B MARCHIENNE A JUMET B BYE A TRAZEGNIES E VILLERSOIS A	-	S16 08/02/25 BONS AMIS B PERONNES A FORCHIES A LUTTRE A CAROLO B BYE C	-	S11 07/12/24 BONS AMIS B BYE B BYE C FORCHIES B JUMET A VILLERSOIS A	-	S22 12/04/25 PERONNES A BYE A LUTTRE A CAROLO B MARCHIENNE A TRAZEGNIES E
S06 19/10/24 BONS AMIS B CAROLO B LUTTRE A BYE C FORCHIES B PERONNES A	-	S17 15/02/25 BYE A MARCHIENNE A TRAZEGNIES E BYE B VILLERSOIS A JUMET A	-		-	

PROVINCIAL 2

S01 14/09/24 <i>LUTTRE B</i> <i>JUMET B</i> <i>BONS AMIS C</i> <i>SPA C</i>	-	S08 16/11/24 <i>JUMET B</i> <i>TRAZEGNIES F</i> <i>SPA A</i> <i>SPA B</i>	-	S05 12/10/24 <i>JUMET B</i> <i>SPA C</i> <i>SPA A</i> <i>SPA B</i>	-	S12 11/01/25 <i>LUTTRE B</i> <i>BONS AMIS C</i> <i>TRAZEGNIES F</i> <i>JUMET C</i>
--	---	--	---	---	---	---

S02 21/09/24 <i>SPA A</i> <i>JUMET C</i> <i>TRAZEGNIES F</i> <i>SPA B</i>	-	S09 23/11/24 <i>SPA C</i> <i>BONS AMIS C</i> <i>LUTTRE B</i> <i>JUMET B</i>	-	S06 19/10/24 <i>LUTTRE B</i> <i>JUMET C</i> <i>SPA C</i> <i>BONS AMIS C</i>	-	S13 18/01/25 <i>SPA B</i> <i>SPA A</i> <i>TRAZEGNIES F</i> <i>JUMET B</i>
--	---	--	---	--	---	--

S03 28/09/24 <i>JUMET B</i> <i>BONS AMIS C</i> <i>SPA C</i> <i>SPA B</i>	-	S10 30/11/24 <i>SPA A</i> <i>LUTTRE B</i> <i>JUMET C</i> <i>TRAZEGNIES F</i>	-	S07 09/11/24 <i>JUMET B</i> <i>SPA B</i> <i>SPA B</i> <i>TRAZEGNIES F</i>	-	S14 25/01/25 <i>SPA C</i> <i>LUTTRE B</i> <i>BONS AMIS C</i> <i>JUMET C</i>
---	---	---	---	--	---	--

S04 05/10/24 <i>LUTTRE B</i> <i>SPA A</i> <i>JUMET C</i> <i>TRAZEGNIES F</i>	-	S11 07/12/24 <i>SPA C</i> <i>SPA B</i> <i>JUMET B</i> <i>BONS AMIS C</i>
---	---	---

PLAY OFF / PLAY DOWN DIVISION 2

PLAY OFF Div2

PLAY DOWN Div2

S17 15/02/25 1 3	-	S20 22/03/25 2 4
S18 22/02/25 3 4	-	S21 05/04/25 1 2
S19 15/03/24 1 2	-	S22 12/04/25 4 3

S17 15/02/25 5 7	-	S20 22/03/25 6 8
S18 22/02/25 7 8	-	S21 05/04/25 5 6
S19 15/03/24 5 6	-	S22 12/04/25 8 7

PROVINCIAL 3

S01 14/09/24

LUTTRE C
JUMET D
TRAZEGNIES G
BYE A
BONS AMIS D
SPA D

S12 11/01/25

- LE ROUX A
- FORCHIES C
- FAMILLEUREUX A
- BONS AMIS E
- JUMET E
- BYE B

S07 09/11/24

BYE B
TRAZEGNIES G
JUMET E
BYE A
SPA D
FAMILLEUREUX A

S18 22/02/25

- FORCHIES C
- JUMET D
- BONS AMIS E
- LUTTRE C
- BONS AMIS D
- LE ROUX A

S02 21/09/24

BONS AMIS E
BYE B
JUMET E
FORCHIES C
LE ROUX A
FAMILLEUREUX A

S13 18/01/25

- LUTTRE C
- TRAZEGNIES G
- SPA D
- BONS AMIS D
- JUMET D
- BYE A

S08 16/11/24

BONS AMIS E
LUTTRE C
JUMET D
FORCHIES C
BONS AMIS D
LE ROUX A

S19 15/03/25

- SPA D
- FAMILLEUREUX A
- BYE A
- JUMET E
- TRAZEGNIES G
- BYE B

S03 28/09/24

JUMET D
TRAZEGNIES G
BYE A
BONS AMIS D
SPA D
FAMILLEUREUX A

S14 25/01/25

- LUTTRE C
- JUMET E
- BYE B
- LE ROUX A
- FORCHIES C
- BONS AMIS E

S09 23/11/24

BYE B
TRAZEGNIES G
JUMET E
FORCHIES C
BYE A
FAMILLEUREUX A

S20 22/03/25

- LUTTRE C
- SPA D
- LE ROUX A
- BONS AMIS E
- BONS AMIS D
- JUMET D

S04 05/10/24

BONS AMIS E
LUTTRE C
BYE B
JUMET E
FORCHIES C
LE ROUX A

S15 01/02/25

- JUMET D
- BONS AMIS D
- FAMILLEUREUX A
- BYE A
- TRAZEGNIES G
- SPA D

S10 30/11/24

LUTTRE C
JUMET D
TRAZEGNIES G
BONS AMIS D
LE ROUX A
SPA D

S21 05/04/25

- JUMET E
- BYE B
- BONS AMIS E
- FAMILLEUREUX A
- FORCHIES C
- BYE A

S05 12/10/24

BYE B
TRAZEGNIES G
BYE A
BONS AMIS D
SPA D
FAMILLEUREUX A

S16 08/02/25

- BONS AMIS E
- LE ROUX A
- FORCHIES C
- JUMET D
- LUTTRE C
- JUMET E

S11 07/12/24

BONS AMIS E
BYE B
JUMET E
FORCHIES C
BYE A
FAMILLEUREUX A

S22 12/04/25

- LE ROUX A
- BONS AMIS D
- JUMET D
- LUTTRE C
- TRAZEGNIES G
- SPA D

S06 19/10/24

BONS AMIS E
LUTTRE C
JUMET D
JUMET E
FORCHIES C
LE ROUX A

S17 15/02/25

- BONS AMIS D
- TRAZEGNIES G
- SPA D
- BYE B
- FAMILLEUREUX A
- BYE A

REGLEMENT POUR LES DIVISIONS VETERANS

Jours et Heures des équipes :

<u>Equipes</u>	<u>Jours</u>	<u>Heures</u>
<i>JUMET A</i>	Mercredi	20h00
<i>VILLERSOIS A</i>	Mardi	20h00
<i>TRAZEGNIES A</i>	Mercredi	19h30
<i>TRAZEGNIES B</i>	Mercredi	19h30
<i>FAMILLEUREUX A</i>	Mercredi	19h00
<i>FORCHIES A</i>	Mercredi	20h00
<i>MARCHIENNE A</i>	Mercredi	19h00
<i>JUMET B</i>	Jeudi	20h00

RÈGLES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT :

- 1) **Les clubs qui ont plusieurs équipes devront obligatoirement suivre la règle suivante : les joueurs composant l'équipe inférieure devront toujours avoir un indice égal ou inférieur aux joueurs composant l'équipe supérieure.**
- 2) **Nombre de joueurs par équipe = 2 minimum et 5 maximum (3 pour les simples et 2 pour le double) Les joueurs doivent être âgés au minimum de 35 ans au 01 Juillet 2020**
- 3) **Nombre de matchs par rencontre (avec handicap) = 9 Simples + 1 Double en 3 sets gagnants (le double permet un éventuel match nul). Le handicap se met au début du set comme pour les coupes.**
- 4) **Horaire et jours des rencontres = En semaine du Lundi au Jeudi.**
- 5) **ATTENTION une rencontre devra être jouée avant la date de la prochaine (cela laisse 2 semaines entre chaque rencontre).**
- 6) **Rentrée des feuilles d'arbitrage : à Mme POPPE YASMINE, Rue des Cerisiers 26 à 6030 MARCHIENNE-AU-PONT. Mail : yasmine-poppe@hotmail.com**
- 7) **L'encodage des feuilles est à faire pour le dimanche minuit suivant la rencontre .**

* Le club qui reçoit doit toujours donner la semaine de la quinzaine au **minimum 2 semaines à l'avance à l'équipe qui doit se déplacer.**

* L'équipe qui se déplace doit obligatoirement accepter la semaine de la rencontre si celle-ci est donnée dans la règle précédemment citée.

***Si une rencontre n'est pas jouée dans les délais, l'équipe fautive (non-respect des règles précitées) se verra sanctionné du score de forfait.**

*** Points attribués pour le classement de la division :**

Idem que le championnat provincial c'est-à-dire : Victoire = 3 points
Nul (5 à 5) = 2 points
Défaite = 1 point
Forfait = 0 point

La rencontre doit se jouer à l'heure prévue (donc aucun retard d'équipe ou de joueur n'est autorisé, ceci afin d'éviter une fin trop tardive de la rencontre)

- **Le double** : doit se jouer après le 5^{ème} match ;
La composition de celui-ci doit être désignée avant le début de la 1^{ère} rencontre ;
L'arbitre du double doit être un joueur de l'équipe qui joue à domicile.
- Le match entre les 2 équipes doit se jouer obligatoirement sur 2 tables.
- Les joueurs des clubs ne possédant pas d'équipe vétérans, ont le droit de participer à ce championnat. Pour cela il suffit que le club désirant recruter le joueur pour une équipe vétérans, le signale auprès du secrétariat provincial (**impérativement avant le début du championnat**). Le joueur pourra alors jouer le championnat vétérans dans un club différent du sien.
- Dorénavant, la composition des équipes de chaque division vétéran, sera faite en tenant compte du classement général de fin de saison. Il y aura donc des montants et des descendants comme dans le championnat traditionnel.

En accord avec les autres provinces, les équipes championnes pourront participer à l'Inter-Province Vétérans à la condition de pouvoir aligner uniquement des joueurs de minimum 40 ans, et ces rencontres se joueront sur base du règlement des divisions vétérans de liège.

CALENDRIER VETERANS

S01 21/09/24

JUMET A
TRAZEGNIES A
FAMILLEUREUX A
MARCHIENNE A

-
-
-
-

S08 04/01/25

VILLERSOIS A
TRAZEGNIES B
FORCHIES A
JUMET B

S05 16/11/24

TRAZEGNIES A
FAMILLEUREUX A
BYE A
FORCHIES A

-
-
-
-

S12 08/03/25

JUMET A
MARCHIENNE A
TRAZEGNIES B
VILLERSOIS A

S02 05/10/24

VILLERSOIS A
JUMET B
FORCHIES A
TRAZEGNIES B

-
-
-
-

S09 18/01/25

MARCHIENNE A
FAMILLEUREUX A
TRAZEGNIES A
JUMET A

S06 30/11/24

JUMET A
VILLERSOIS A
FAMILLEUREUX A
MARCHIENNE A

-
-
-
-

S13 22/03/25

FORCHIES A
JUMET B
TRAZEGNIES B
TRAZEGNIES A

S03 19/10/24

TRAZEGNIES A
FAMILLEUREUX A
MARCHIENNE A
FORCHIES A

-
-
-
-

S10 01/02/25

JUMET B
VILLERSOIS A
JUMET A
TRAZEGNIES B

S07 14/12/24

TRAZEGNIES A
JUMET B
FORCHIES A
TRAZEGNIES B

-
-
-
-

S14 12/04/25

FAMILLEUREUX A
JUMET A
MARCHIENNE A
VILLERSOIS A

S04 02/11/24

JUMET A
VILLERSOIS A
JUMET B
TRAZEGNIES B

-
-
-
-

S11 22/02/25

FAMILLEUREUX A
TRAZEGNIES A
FORCHIES A
MARCHIENNE A